

RELANCE - AUDIT DU FICHIER ELECTORAL DU SENEGAL

I – RELANCE EXPERT DE BIOMETRIE ELECTORALE

Au sein d'une équipe de 4 auditeurs (Un Expert Légal, un Expert Systèmes d'Information, un Statisticien démographe, et vous-même)

Lieu d'affectation : Dakar, Sénégal

II – MISSION GLOBALE

Résultats attendus de la Mission :

- Un rapport d'ensemble de la mission d'audit avec une note de synthèse est élaboré, maximum 90 jours après le commencement des travaux.
- Un atelier de restitution du rapport d'audit est organisé en présence des différents acteurs du processus électoral, maximum 120 jours après le commencement des travaux.

Objectifs spécifiques de l'Audit du Fichier Electoral :

- ✓ faire la revue du cadre légal et réglementaire ;
- ✓ faire la revue de la chaîne d'inscription des électeurs ;
- ✓ procéder aux examens nécessaires du fichier électoral ;
- ✓ examiner l'adéquation technologique ;
- ✓ analyser l'adéquation des procédures et identification des ajustements à réaliser ;
- ✓ analyser l'adéquation des ressources humaines et identifier les gaps de compétence et des besoins supplémentaires ;
- ✓ examiner les anomalies constatées par les acteurs ;
- ✓ proposer des mesures pour corriger les anomalies constatées.

Le Comité de suivi de la commission politique est informé de toutes les étapes de l'audit du fichier électoral pour faire apporter au besoin les redressements nécessaires à la bonne marche de la mission.

III – MISSION BIOMETRIE

Assurer la revue technologique des systèmes (Enrôlement, Cartes, Biométrie, AFIS etc.)

L'expert en biométrie effectue les travaux en rapport avec l'usage de la biométrie dans le système d'inscription des électeurs. Cela inclut l'analyse documentaire, l'inspection des systèmes, des tests impliquant les informations contenues dans le fichier électoral, les cartes nationales d'identité et les cartes d'électeur. Il prend part à toutes les enquêtes de terrain et autres analyses portant sur l'usage de la biométrie.

Il élabore tout rapport sur la technologie électoral utilisée au Sénégal. Il devra par ailleurs fournir un rapport de fin de mission détaillant les activités entreprises, leurs résultats, les leçons tirées et les recommandations

IV – FORMATION et EXPERIENCE REQUISES

Le détail du profil de formation et d'expérience de **l'expert BIOMETRE** est inclus dans les Termes de Référence de la mission d'Audit du Fichier Electoral. Ces TDR figurent dans le fichier en suivant le lien ci-après :

LIEN : <https://bit.ly/3kJnC9k>

Les offres doivent être déposées par voie électronique à l'adresse mail suivante au plus tard le **31 janvier 2021** : recrute.elections@gmail.com .